

Après-cours FGA

Les cours optionnels en Anglais, langue seconde¹

Les cours optionnels

- La priorité de développement a été mise sur les cours optionnels de cinquième secondaire.
- Les cours ANG-5104-1 et ANG-5105-1 peuvent être suivis en même temps que les cours obligatoires de cinquième secondaire ou après ceux-ci.
- Le cours ANG-5106-2 peut être suivi seulement **après** les cours obligatoires de cinquième secondaire.
- Les cours optionnels de la FGA sont ouverts à tous les adultes, contrairement aux cours enrichis de la FGJ. Les cours optionnels de la FGA ne sont donc pas l'équivalent des cours enrichis de la FGJ. Leur réussite accorde toutefois des unités de matières à option pouvant contribuer à l'obtention du diplôme d'études secondaires.

Paramètres

DDE

- Les grilles d'évaluation à interprétation critérielle sont incluses dans les DDE et dans le(s) cahier(s) de l'adulte.
- Des notes explicatives définissent les termes utilisés dans la grille.
- Les épreuves des cours optionnels doivent cibler au moins un des domaines généraux de formation.
- Pour les épreuves ANG-5104-1 et ANG-5105-1, la tâche doit cibler au moins deux fonctions langagières du cours.
- Pour les épreuves ANG-4104-2 et ANG-5106-2, chaque tâche doit cibler au moins une fonction langagière. Les deux tâches doivent cibler des fonctions langagières différentes les unes des autres.
- La durée des épreuves a été allongée :
 - ANG-5104-1 et ANG-5105-1 : 3 heures
 - ANG-5106-2 : 4 heures 20 minutes (sujet à changement)
- Le critère *Demonstration of understanding through the response process* a été écarté des grilles d'évaluation à interprétation critérielle.

¹ Tous les éléments mentionnés dans ce document sont sujets à changement sans préavis, d'ici à la diffusion officielle des définitions du domaine d'évaluation et des instruments d'évaluation.

- La pondération des compétences prévue pour les cours ANG-5104-1 et ANG-5105-1 est :
 - C3 : 80 %;
 - C2 : 20 %.
- La pondération des compétences prévue pour le cours ANG-5106-2 est :
 - Pour la tâche d'écriture :
 - C3 : 30 %;
 - C2 : 30 %.
 - Pour la tâche d'interaction orale :
 - C1 : 30 %;
 - C2 : 10 % pour la tâche d'interaction orale.

Tâches

- La mise en situation introduit le sujet relié au(x) domaine(s) général(aux) de formation ciblé(s) et fait un lien avec la tâche.
- La tâche est ouverte, complexe et signifiante (sans « profil »).
- La tâche inclut le sujet (topic), le destinataire (target audience) et l'intention de communication (purpose).
- La tâche d'interaction inclut une ou des questions de discussion.
- Les exigences de la tâche sont précisées dans une liste de vérification.

Textes

- Le niveau de difficulté des textes a été revu à la baisse, avec une emphase sur les 3000 mots les plus fréquents de la langue anglaise.
- Des vidéos ont été ajoutées pour les prototypes des épreuves des cours ANG-5104-1 et ANG-5106-2.
- Le type de texte pour la production écrite ou orale doit être différent des types de textes à réinvestir.
- Le nombre de textes (audio, vidéo, écrit) pour la compétence *Réinvestir sa compréhension des textes* a été revu :
 - minimum de deux textes par tâche (exceptions possibles selon les besoins de la tâche, par exemple faire un résumé, ou pour les cours à trois compétences)
- La longueur des textes pour la compétence *Réinvestir sa compréhension des textes* a été revue :
 - maximum de 300 mots par texte et de 900 mots au total en quatrième secondaire
 - maximum de 500 mots par texte et de 1500 mots au total en cinquième secondaire